VILLE DE MAINVILLIERS DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

AVIS D'AFFICHAGE et de PUBLICATION

Conformément à l'article L 2121-25 du C.G.C.T.*, La liste des délibérations examinées en séance de Conseil Municipal du 10 mai 2023 est la suivante :

o N°2023-05-01:

Vente de bois issu de la parcelle AW 002 située 61 rue du Château d'Eau à Mainvilliers Ville -: Adoptée

o N°2023-05-02:

Désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public communal, sise 11 à 17 rue Jean Jaurès 28300 Mainvilliers: **Adoptée**

o N°2023-05-03:

Protocole d'accord pour la cession des parcelles cadastrées AS n° 377 et AS n° 380 – 11 à 17 rue Jean Jaurès 28300 Mainvilliers à Habitat Eurélien: **Adoptée**

o N°2023-05-04

Tarifs de restauration, accueils périscolaires et extrascolaires: Adoptée

o N°2023-05-05

Ville - Créations et suppressions de postes : Adoptée

o N°2023-05-06

2023 - Tableau des effectifs des emplois permanents: Adoptée

o N°2023-05-07

Ville et Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) : Règlement des astreintes et permanences: Adoptée

o N°2023-05-08

Correspondant incendie et sécurité - Désignation: Adoptée

consultables sur le site Internet de la ville de Mainvilliers, à l'adresse suivante : https://www.ville-mainvilliers.fr/municipalite/actes-administratifs/.

Voie de publication	Date de publication
Certifié affiché sur les panneaux administratifs situés Rue de l'Hôtel de Ville, 28300 MAINVILLIERS	12 MAI 2023
Certifié publié sur le site Internet de la Ville de Mainvilliers www.ville-mainvilliers.fr	12 MAI 2023
Certification par délégation du Maire, Le Responsable du Secrétariat Général des Services, Luc BRUNET	

^{*}Code Général des Collectivités Territoriales.